



Bulletin 1/2007

Français

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Société Suisse de Psychologie du 13 septembre 2007 à Zurich

Président: A. Grob

Comité: A. Bangerter, D. Hausmann, M. Martin, K. Opwis, J. Rossier, J. Sauer, R.E. Schmidt, P. Zesiger, H.J. Znoj

Réviseurs: S. Schneider, M. Heinrichs

Présents: C. Smolenski, M. Grosse Holtforth, C. Nussle, Ch. Gillieron Paléologue, J. Lobmaier, M. Heinrichs, L. Soravia, M. Sieber, K. Stuhlmann, S. Schneider, M. Perrez, M. Schmid-Mast, S. Perren, J. Sauer, K. Jonas, A. Maercker, A.M. Freund, F. Krings, U. Gabriel, P. Klumb, C. Tanner, S. Sczesny, P. Gygax, N. Favez, M. Kauer, J. Retschitzki, D. Hausmann, R.E. Schmidt, A. de Ribaupierre, P. Zesiger, F. Wilhelm, N. Fink, A. Gurtner, F. Wilkening, N. Semmer, H.J. Znoj, F. Mast, B. Ditzen, P. Wirtz, A. Bangerter, M. Martin, J. Rossier

Excusés: A. Kunz, R. Hirsig, E.de With, G.D. Simeon, H. Simoni, M. Cotting, R. Groner, M. Pfeiffer, V. Luif, A. Colombo, N. Duruz, N. von Steinbüchel, Ph. Rupp, L. Hurni, Ph. Ramming, S. Eschmann, K. Opwis, G. Michel, H. Kilcher

Procès-verbal: H. Ruprecht

1. Bienvenue

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité ainsi que les membres présents et ouvre l'Assemblée Générale de la SSP.

2. Election de deux scrutateurs

Sont élu comme scrutateurs : H.J. Znoj et M. Martin

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2006

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2006, publié dans le bulletin 2/2006, est approuvé à l'unanimité. Le président remercie H. Ruprecht pour la rédaction du procès-verbal.

5. Comptes 2006

5.1 Rapport du trésorier

Le caissier présente les comptes 2006.

BILAN

ACTIFS

Caisse	-55.40
CCP	2331.34
UBS Fribourg	24965.65
Placement	50368.00
Actifs transitoires	691.00
PC	500.00
Total Actifs	78800.59

PASSIFS

Passifs transitoires	14687.75
Capital	57060.24
Total Passifs	78800.59

MOUVEMENT DU CAPITAL EN 2006

Capital au 1.1.2006	57060.24
Profit	7052.60
Capital au 31.12.2006	64112.84

Lausanne, Avril 2007

COMPTES DES PERTES ET PROFITS

RECETTES

ASSH : Swiss Journal of Psychology	15300.00
ASSH : Cotisation Org.Int. IUPSys	1425.95
Cotisations membres	75520.00
Diverses recettes	6657.00
Intérêts	241.30
Total Recettes	99144.25

DEPENSES

Swiss Journal of Psychology : Abonnement	54745.30
Swiss Journal of Psychology : Rédaction	12000.00
Cotisations Org. Int. IUPSys	2367.10
Frais séances du comité	1847.90
Frais commission éthique SSP	758.50
Activités scientifique (congrès IUPsyS,Psyco)	1800.00
Assemblée Générale	.. 780.00
Salaire secrétaire	25036.20
Matériel de bureau	355.60
Frais de port	1464.00
Frais d'impression (Bulletin)	.1388.50
Divers frais (Site ssp-sgp.ch, Webmaster)	593.45
Frais banque UBS	261.45
Frais CCP	184.65
Amortisations PC	...500.00
Total Dépenses	92091.65

SOLDE

Recettes	99144.25
Dépenses	92091.65
Profit	7052.60

Lausanne, Avril 2007
Prof. J. Rossier, Caissier SGP/SGP

Prof. A. Grob, Président SSP/SGP

5.2 Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs des comptes, S. Schneider et M. Heinrichs, déclarent que les comptes pour l'année 2006 sont corrects et recommandent leur approbation.

5.3 Approbation des comptes 2006

Les comptes 2006 sont approuvés à l'unanimité.

5.5 Approbation du budget 2008

Budget 2008

RECETTES

ASSH : Swiss Journal of psychology	20'000.--	
ASSH: Bulletin	2'000.--	
Total subventions ASSH		22'000.--
Cotisations total		85'500.--
Intérêts		100.--
Total Recettes		107'100.--

DEPENSES

Swiss Journal of Psychology	58'000.--	
Rédaction	12'000.--	
Publications total		70'000.--
Salaire secrétaire (+TVA)	25'000.--	
Bulletin	1'000.--	
Frais administratifs	6'000.--	
Frais réunions/comité	4'000.--	
Divers	1'000.--	
Frais administratifs total		37'000.--
Total Dépenses		107'000.--
SOLDE		

Recettes	107'000.--
Dépenses	107'100.--
Profit	100.--

Moins de profit, car aucun surplus du congrès 2007.

Septembre, 2007 Jérôme Rossier, Caissier SGP/SSP

Le budget 2008 est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie le caissier pour son travail et pour les efforts entrepris auprès de l'édition Huber concernant la stabilité des prix pour le Swiss Journal of Psychology.

6. Rapports

6.1 Rapport du Président

Je vous présente le rapport 2007 concernant les objectifs actuels et futurs de la SSP.

La coopération entre la Fédération Suisse des Psychologues (FSP) et la SSP s'est encore intensifiée. En commun, une « task force » au sujet de la Loi sur la Recherche sur l'Être Humain a été instituée ; la coopération concernant la Loi sur les Professions de la Psychologie a également été poursuivie.

Au sujet du projet d'article concernant la Recherche sur l'Être Humain, pour lequel le Conseil fédéral a voté et qui a été renvoyé aux Chambres Fédérales, une discussion en « Table ronde » a eu lieu dans le cadre du congrès SSP. Participants étaient : Prof. Peter Suter (Président ASSH), Prof. Stella Reiter Theil (Directrice de l'Institut pour l'Éthique Appliqué et Médicale, Université de Bâle), Dr. Andrea Arz de Falco (Directrice du département Biomédecine OFSP), Prof. Alexander Grob (Président SSP). La discussion était modérée par Dr. Iwan Rickenbacher.

Dû au fait que le département responsable de l'OFSP est surchargé, les travaux pour la Loi sur les Professions de la Psychologie ont été retardés. Il y a une tendance favorisant le fait que la Loi ne devrait plus couvrir le secteur entier de la psychologie mais seulement le secteur de la santé. La FSP et la SSP ne donneront pas leur soutien pour une telle restriction du secteur.

D'autres contacts institutionnels ont été entretenus avec

- L'Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales (**ASSH**) concernant les finances et le Conseil Politique des Sciences Sociales (CPS). Au sujet du projet de la Loi sur la Recherche sur l'Être Humain, l'ASSH s'est associé majoritairement au texte de la consultation rédigée par la SSP/FSP.
- Des contacts réguliers sont établis avec la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (**CRUS**) ; cette année en particulier au sujet de la passerelle Haute Ecole et Université.
- Les présidents des sociétés de psychologie nationales ont été invités par l'American Psychological Association (**APA**) pour le congrès annuel 2007 à San Francisco. Les standards de la formation en psychologie ont été discutés.

Nombre des membres et finances

Pendant ces dernières années, la SSP était dans l'obligation d'améliorer sa situation financière. En premier lieu, elle a essayé d'augmenter le nombre de membres, car il y a clairement une relation positive entre la situation financière et le nombre de membres. Les ressources de la SSP sont d'une part les cotisations des membres et d'autre part les subsides de l'ASSH. L'abonnement SJP, la rédaction SJP ainsi que les frais de secrétariat sont des dépenses fixes.

Années	Membres (env.)	Bilans	Année
1970-79	380	inconnu	
1982-85	430	+ 13'000	1989
1993-2002	346	- 16'000	2002
2003-2005	360	- 20'000	2005
2006	365	+ 7'000	2005
2007	400	Encore inconnu	2007

Le comité vise à d'acquérir les jeunes scientifiques comme membres de la SSP. Pour les trois ans à venir, il est prévu d'augmenter le nombre des membres à 450 à 500.

Commission d'éthique SSP (président R.E. Schmidt)

Des accords ont été conclus avec la FSP en vue du traitement de plaintes concernant des infractions du code déontologique de la FSP et de la SSP. En outre, la commission d'éthique s'occupe d'élaborer des critères homogènes pour la notation de projets de recherche par les commissions d'éthique responsables, domiciliées aux universités respectivement aux instituts de psychologie qui sont en premier lieu responsables pour (principe du seuil bas). Au cas, dont les problèmes ne peuvent pas être résolus sur le niveau local ou régional, l'installation d'une nouvelle commission d'éthique interdisciplinaire nationale figurant comme instance conseillée et décisive est prévue. Ce procédé s'entend comme une démarche proactive. En l'absence d'une telle démarche, il y a le risque que l'évaluation éthique de projets psychologiques soit portée par des commissions imprégnées par l'éthique biomédicale. En premier lieu et dans le but d'une unification de l'examen d'éthique de la recherche psychologique, une check-list ainsi qu'une déclaration de consentement standardisée ont été élaborées. La commission d'éthique SSP prendra les propositions qui sont actuellement élaborées pour le texte de la loi sur la Recherche sur l'Être Humain en considération au fur et à mesure de leur élaboration.

Recommandation SSP au sujet de la passerelle Haute Ecole – Université

Au sujet de la passerelle Haute Ecole – Université, la SSP propose un règlement en restant ouvert. Des restrictions trop importantes prononcées par les universités pourraient mener à l'établissement de propres filières d'étude Master exigé par les Hautes Ecoles auprès des administrations compétentes. La recommandation de la SSP au sujet de la passerelle Haute Ecole – Université demande l'équivalence du contenu de la formation curriculaire aux Hautes Ecoles avec celle des universités. Le contrôle de la qualité de la formation des psychologues scientifiques reste ainsi à la charge de la psychologie universitaire. En satisfaisant à ces conditions, une

admission des diplômés des Hautes Ecoles devrait être possible. Cette recommandation, adoptée par le comité, a été adressée aux directrices et directeurs des instituts de psychologie en Suisse ainsi qu'à la CRUS. Veuillez trouver ci-après le texte dans toute son étendue:

Recommandation SSP au sujet de la passerelle d'une étude de Bachelor en Psychologie dans une Haute Ecole à l'étude de Master en Psychologie dans une université Suisse

En principe, la SSP soutient la perméabilité entre Hautes Ecoles et Université. L'admission à une étude de Master en Psychologie aux Universités Suisses exige un diplôme d'étude de Bachelor en Psychologie. Le curriculum de l'étude Bachelor des diplômés des Hautes Ecoles est examiné en vue de son équivalence aux exigences des études de Bachelor en Psychologie aux Universités Suisses. En compensant les différences la transition dans les études de Master en Psychologie peut avoir lieu directement ou en satisfaisant à des obligations.

Exigences: L'étude de Bachelor en Psychologie dure trois ans (étude plein-temps); partout en Suisse, une structure similaire a été adoptée. 120 des 180 crédits (CP) au minimum doivent être acquis dans le domaine précis de la psychologie. Un CP est équivalent à 30 heures de travail. Un curriculum principal comprend 78 CP, dont le contenu est fixé. L'organisation interne des études de Bachelor comporte une année propédeutique et deux années d'approfondissement des connaissances. Il n'y a pas moyen pour des étudiants ne réussissant pas l'année propédeutique, de continuer leurs études en psychologie. La désignation du diplôme de fin d'études universitaire est: *Bachelor of Science in Psychology*. Le diplôme de Bachelor en Psychologie donne accès, sans examen spécifique, aux études de Master en psychologie dans toutes les universités suisses. Des étudiants provenant des Hautes Ecoles dont les connaissances sont équivalentes (année propédeutique; au minimum 120 CP en psychologie, dont 78 CP du curriculum principal) peuvent être admis aux

études de Master universitaire. L'admission peut avoir lieu en compensant les différences. Au cas où les différences seraient minimales, l'admission peut avoir lieu pour la première année des études de Master tout en satisfaisant aux conditions.

Seul le diplôme de Master en psychologie, obtenue à une université Suisse, autorise à l'admission de formation continue – Master of Advanced Studies MAS – qui permet d'obtenir le titre de psychologue de la Fédération des Psychologues Suisses FSP.

Approuvé à l'unanimité par le comité SSP le 31 août 2007

Futurs travaux et travaux en cours

CDIPS Reprise des séances régulières à partir de novembre 2007 sous la présidence de Madame Prof. Dr. C. Roebbers (Université de Berne). La CDIPS accorde la priorité aux charges coordinatrices, comme observation des accords concernant le Bachelor; l'évolution des nombres d'étudiants; formation de structures aux instituts de Psychologie en Suisse.

Projet de l'article constitutionnel de la Loi relative à la Recherche sur l'Être Humain

Le Conseil fédéral a voté le 12 septembre 2007 pour le projet d'article et l'a renvoyé aux Chambres Fédérales pour prendre position. La suite du procédé sera observée de près par la SSP et la FSP.

FNS Certains membres ont demandé si on connaît la part des projets soumis et refusés de la psychologie en comparaison avec les autres domaines de recherche de la division I. Le comité prend la tâche de répondre à cette demande concernant l'allocation des fonds de recherche répartis sur les différents domaines de recherche.

6.2 Rapport des rédacteurs du Swiss Journal of Psychology

F. Wilkening présente le rapport des rédacteurs. Le journal est en voie de professionnalisation en s'inspirant de plus en plus des pratiques de journaux de qualité internationale. Afin d'éviter des frais de révision exorbitante, les articles soumis devront être en accord avec les directives de l'APA. Dans plusieurs cas, il est également souhaitable de réduire la durée du procédé de révision. Les reviewers sont priés d'accélérer ce procédé. Contrairement aux années précédentes, le nombre de manuscrits soumis est suffisant. Le SJP est publié dans les délais. L'éditeur remercie l'éditeur associé de son aide précieuse. Il adresse un remerciement également aux auteurs qui ont soumis des manuscrits d'une excellente qualité. A. Bangerter mentionne les prestations de l'édition Huber et annonce la possibilité d'une soumission par voie électronique pour l'avenir proche.

Statut des manuscrits à partir de novembre 2006 jusqu'au 10 septembre 2007

Total des nouveaux manuscrits soumis à partir de novembre 2006 jusqu'au 10 septembre 2007

41 manuscrits, dont 15 avec auteur suisse

	Refusé	Accepté pour les volumes 65 (3), 66 (1), resp. 66 (2)	Accepté pour 2008	En révision auprès des auteurs	Décision suspendue	Encore en expertise	Totalité
Auteur suisse	1	2	2	3	0	9	15
Etranger	13	3	0	2	0	11	26
Total	14	5	2	5	0	20	41

Selon ces chiffres le taux des rejets s'élève à 66%.

Manuscrits publiés en 2006:

Volume et numéro	Nombre d'articles	Nombre de pages rédactionnelles
66 / 1	5 (1) *	67
66 / 2	5	66
66 / 3	4	in press
66 / 4	6 (3)*	chez l'éditeur

Édition spéciale vol. 66 (3) „Social Aspects of Performance on Aptitude Tasks“ (rédigé par Allain Quiamzade et Jean-Claude Croizet à titre de Guest Editors).

* Chiffres entre parenthèse: Nombre des manuscrits acceptés par l'éditeur précédent (M. Oswald).

6.3 Rapport de la Conférence des Directrices et Directeurs des Instituts de Psychologie en Suisse (CDIPS)

A la suite de la démission de Prof. K. Opwis, Président de la CDIPS, aucune séance n'a eu lieu.

7. Élections (Comité / Vérificateurs des comptes / Délégués FSP / Membres de la commission éthique SSP)

7.1 Election / Confirmation du comité

Sont actuellement au comité:

Grob Alexander (Basel), Hausmann Daniel (Zürich), Martin Mike (Zürich), Opwis Klaus (Basel), Znoj Hansjörg (Bern), Bangerter Adrian (Neuchâtel), Rossier Jérôme (Lausanne), Sauer Jürgen (Fribourg), Zesiger Pascal (Genève).

Démissions : Opwis Klaus (Bâle). Au nom du comité, le Président de la SSP remercie K. Opwis pour son engagement dans le comité de la SSP et dans sa fonction comme Président de la CDIPS.

Schmidt Ralph E. (Genève). Le Président lui remercie pour le travail effectué. Ces notions dans le domaine de la jurisprudence ainsi que son engagement contribuaient essentiellement à la réalisation des principes de base de la commission d'éthique SSP.

Nouveau membre du comité : Madame Prof. Dr. Marianne Schmid-Mast, Neuchâtel

Le comité est confirmé par acclamation.

7.2 Confirmation des vérificateurs des comptes

Schneider Silvia (Basel) et Heinrichs Markus (Zürich) sont confirmés par acclamation.

7.3 Confirmation / élection des délégués FSP

Retschitzki Jean (Fribourg), Znoj Hansjörg (Bern), Rossier Jérôme (Lausanne). Les trois délégués sont confirmés à l'unanimité.

8. Divers

M. Hartmeier (membre du comité FSP) remercie la SSP pour les bons contacts noués avec la FSP. La SSP est un membre fondateur de la FSP qui, cete année, aura vingt ans. Avec un montant de 5700 membres, la FSP représente la plus grande fédération de psychologues.

Rapport de M. Martin concernant la situation actuelle du congrès à venir (461 participants). Il propose de faire aujourd'hui déjà de la publicité pour le prochain congrès 2009. Il remercie Madame Zöllig et Madame Kregar pour leur précieux engagement dans l'organisation et le déroulement du congrès.

M. Perrez remercie le président et de comité de la SSP pour les multiples travaux dont le niveau augmente de plus en plus. Il apprécie également l'aperçu instructif des derniers dix ans de la SSP.

Toute nos félicitations !

Le prix des jeunes chercheurs de la SSP a été attribué dans le cadre du congrès 2007 à

Dr. phil. Leila Soravia, Universität Zürich
Lic. phil. Gian Beeli, Universität Zürich

Le comité de la SSP félicite les deux gagnants et leur présente ses meilleurs voeux pour leur avenir professionnel.

Abstract aus PNAS | April 4, 2006 | vol. 103 | no. 14

Glucocorticoids reduce phobic fear in humans

Leila M. Soravia*, Markus Heinrichs*, Amanda Aerni, Caroline Maroni, Gustav Schelling, Ulrike Ehlert*, Benno Roozendaal, and Dominique J.-F. de Quervain,¶

*Institute of Psychology, Department of Clinical Psychology and Psychotherapy, University of Zürich, Zürichbergstrasse 43, CH-8044 Zürich, Switzerland; Division of Psychiatry Research, University of Zürich, Lenggstrasse 31, CH-8032 Zürich, Switzerland; Department of Anaesthesiology, Ludwig-Maximilians University, 81377 Munich, Germany; and Center for the Neurobiology of Learning and Memory, Department of Neurobiology and Behavior, University of California, Irvine, CA 92697-3800
Edited by James L. McGaugh, University of California, Irvine, CA, and approved February 1, 2006 (received for review October 21, 2005)

Phobias are characterized by excessive fear, cued by the presence or anticipation of a fearful situation. Whereas it is well established that glucocorticoids are released in fearful situations, it is not known whether these hormones, in turn, modulate perceived fear. As extensive evidence indicates that elevated glucocorticoid levels impair the retrieval of emotionally arousing information, they might also inhibit retrieval of fear memory associated with phobia and, thereby, reduce phobic fear. Here, we investigated whether acutely administered glucocorticoids reduced phobic fear in two double-blind, placebo-controlled studies in 40 subjects with social phobia and 20 subjects with spider phobia. In the social phobia study, cortisone (25 mg) administered orally 1 h before a socio-evaluative stressor significantly reduced self-reported fear during the anticipation, exposure, and recovery phase of the stressor. Moreover, the stress-induced release of cortisol in placebo-treated subjects correlated negatively with fear ratings, suggesting that endogenously released cortisol in the context of a phobic situation buffers fear symptoms. In the spider phobia study, repeated oral administration of cortisol (10 mg), but not placebo, 1 h before exposure to a spider photograph induced a progressive reduction of stimulus-induced fear. This effect was maintained when subjects were exposed to the stimulus again 2 days after the last cortisol administration, suggesting that cortisol may also have facilitated the extinction

of phobic fear. Cortisol treatment did not reduce general, phobia-unrelated anxiety. In conclusion, the present findings in two distinct types of phobias indicate that glucocorticoid administration reduces phobic fear.

Abstract Cerebral Cortex Advance Access published online on
June 14, 2007

Time Course of Neural Activity Correlated with Colored-Hearing Synesthesia

Gian Beeli, Michaela Esslen and Lutz Jäncke Institute of Psychology, Department of Neuropsychology, University of Zurich, Switzerland. Address correspondence to Lutz Jäncke, Institute of Psychology, Department of Neuropsychology, University of Zurich, Binzmühlestrasse 14, Box 25, 8050 Zurich, Switzerland. Email: l.jaencke@psychologie.unizh.ch.

Synesthesia is defined as the involuntary and automatic perception of a stimulus in 2 or more sensory modalities (i.e., cross-modal linkage). Colored-hearing synesthetes experience colors when hearing tones or spoken utterances. Based on event-related potentials we employed electric brain tomography with high temporal resolution in colored-hearing synesthetes and nonsynesthetic controls during auditory verbal stimulation. The auditory-evoked potentials to words and letters were different between synesthetes and controls at the N1 and P2 components, showing longer latencies and lower amplitudes in synesthetes. The intracerebral sources of these components were estimated with low-resolution brain electromagnetic tomography and revealed stronger activation in synesthetes in left posterior inferior temporal regions, within the color area in the fusiform gyrus (V4), and in orbitofrontal brain regions (ventromedial and lateral). The differences occurred as early as 122 ms after stimulus onset. Our findings replicate and extend earlier reports with functional magnetic resonance imaging and positron emission tomography in colored-hearing synesthesia and contribute new information on the time course in synesthesia demonstrating the fast and possibly automatic processing of this unusual and remarkable phenomenon.

Contact

Président :

Prof. Dr. Alexander Grob
Universität Basel
Institut für Psychologie
Missionsstrasse 62
CH-4055 Basel

Secrétariat :

Heidi Ruprecht
Société Suisse de Psychologie
Universität Basel
Institut für Psychologie
Missionsstrasse 62
CH-4055 Basel

Tél. +41 61 26 70571
Fax +41 61 26 70661

e-mail: sekretariat@ssp-sgp.ch

www.ssp-sgp.ch